

Belgique

CAMPAGNE PATRONALE « LAISSEZ-NOUS ENTREPRENDRE »

Face à la crise économique et à la mauvaise presse dont souffrent souvent les entreprises, le patronat belge interprofessionnel, la FEB, a lancé fin janvier une campagne sous le slogan « Laissez-nous entreprendre ! ».

Par le biais de cette campagne, les entreprises communiquent leur volonté d'aller de l'avant et d'entreprendre de manière ambitieuse. Désireuses d'attirer les investissements, de réaliser des percées à l'échelon international, d'innover et de créer des emplois et de la prospérité, les entreprises rappellent que, pour ce faire, elles ont besoin qu'on leur laisse l'espace nécessaire pour entreprendre. D'où le titre de la campagne patronale : Laissez-nous entreprendre !

Avec cette campagne, toutes les organisations belges d'employeurs adressent au gouvernement et aux syndicats des messages sans équivoque que nous reproduisons ci-dessous :

« 1. Toute augmentation de charges, toutes formalités administratives supplémentaires, tout nouveau droit au congé seront préjudiciables à notre compétitivité et donc à l'emploi. Le moindre pas dans cette direction vouera inévitablement la concertation interprofessionnelle de la fin de l'année à l'échec. **Offrez-nous donc de la compétitivité !**

2. Nous devons revoir **le statut des ouvriers et des employés**, et évoluer vers un statut unique, avec un droit de licenciement identique pour tous, sans aggraver le handicap concurrentiel de nos entreprises. Pour les employeurs, ce nouveau droit de licenciement doit se composer de trois éléments : (1) un délai de préavis d'un nombre de semaines par tranche de cinq années d'ancienneté, (2) une prime de licenciement nette exonérée de charges fiscales et parafiscales, et (3) un régime de chômage à forte activation dans lequel les personnes licenciées bénéficient le plus rapidement possible d'un accompagnement conduisant à un nouvel emploi.

3. Favorisons aussi le **travail des gens les plus expérimentés**. Pour les plus de 55 ans, il est aujourd'hui plus intéressant de ne pas travailler que de continuer à travailler. Il est donc grand temps d'œuvrer sérieusement à un pacte sur les fins de carrière et les pensions.

4. **Stimulez l'innovation et rendez l'économie plus verte**. Les visions et projets nécessaires à la transformation et au verdissement de l'économie existent. Il convient maintenant de les mettre en œuvre, en veillant surtout à ce qu'ils se reflètent de façon visible dans les choix budgétaires ».

Source : FEB (patronat belge interprofessionnel) - janvier 2010